

Commune de Saint-Bénigne

Conseil municipal 20 mars 2025 Procès-verbal de séance

Le 20 mars 2025 à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué le 14 mars, s'est réuni au lieu habituel, sous la présidence d'Emily UNIA, Maire.

Présents :

Emily UNIA - Catherine POMMET - Gilles FONTAINE - Géraldine MALTERRE - Philippe VILARD - Patrick BROCARD - Christian BROUILLARD - Chantal CHATAGNIER - Jean-Paul DE SOUSA - Arlette DENIS - Stéphanie DEY - Amélie FEVRE - Christelle VAUCHER.

Absents :

Frédéric DELALANDE - Christian PERDRIX.

- > dont pouvoir donné par Frédéric DELALANDE à Emily UNIA
- > dont pouvoir donné par Christian PERDRIX à Christian BROUILLARD

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 13
- absents : 2
- procurations : 2

Secrétaire de séance désigné par le conseil : Gilles FONTAINE

Ordre du jour de la séance

Urbanisme
Bâtiments communaux
Finances
- Divers devis à étudier
Vente de bois
Agents communaux
Commissions Communales
Communauté de communes Bresse et Saône
Comptes-rendus de diverses réunions
Décisions du maire
Informations diverses
Questions diverses

Approbation du Procès-Verbal du conseil du 20 février 2025

Le procès-verbal du conseil municipal du 20 février 2025 est approuvé à l'unanimité.

Urbanisme :

Déclarations préalables :

- Route de Nizerel : panneaux photovoltaïques
- Impasse Curtil d'Amont : panneaux photovoltaïques
- Rue de l'église : installation d'une piscine hors sol
- Route de Chavanne : panneaux photovoltaïques
- Route de la volière : construction d'un garage et transformation d'un garage en pièce à vivre

Permis de Construire :

- Clos Mallot : installation d'une clôture et d'un portail

Certificat d'Urbanisme :

- Les iles

Bâtiments communaux :

Madame le Maire informe que la commission d'attribution de la DETR concernant la nouvelle mairie se tiendra au mois de juin.

Suite à la commercialisation de la fibre sur la commune, la salle multifonction va être équipée. Le coût mensuel est de 48,90 € HT par mois.

Finances :

Etude de devis

Le conseil municipal valide

- Un devis de 540 € pour le renouvellement de panneau pocket pour les 3 prochaines années
- Un devis de 687 € TTC pour le contrôle de l'APAVE du 1^{er} étage rénové de l'école.
- Un devis de 1 408 € auprès de PLG pour des fournitures de produits entretien pour la mairie et l'école
- Un devis de 356,50 € auprès de Tout le Funéraire pour des plaques indiquant le renouvellement des concessions pour le cimetière
- Un devis de 28 181 € TTC auprès du SIEA pour l'installation d'une borne de recharge semi rapide pour les véhicules électriques. 22 500€ de subvention seront attribués par le SIEA.
1 183 € de frais annuels de fonctionnement seront à prévoir.

Vente de bois :

Afin de mettre en parfait état le « chemin de la Bourgogne », le conseil municipal, décide, à l'unanimité de vendre le lot de bois situé « chemin de la Bourgogne » à Monsieur Gilles GUICHARD de Saint-Bénigne pour la somme de 200 €.

Agents communaux :

Comme chaque année, les agents communaux ont été reçus pour leurs entretiens professionnels.

Jérôme GIRAL a effectué son stage de 5 jours d'intégration dans la fonction publique dans le cadre de sa titularisation.

Commissions communales :

Le 24 février et le 17 mars, la commission finance s'est réunie pour faire un point sur le compte administratif 2024, travailler sur le budget 2025 et définir les subventions aux associations.

Dans le cadre de la réalisation du schéma directeur d'assainissement intercommunal, la commission voirie s'est réunie le 28 février pour étudier le rapport transmis par Réalités environnement.

Celui-ci dresse un état des lieux des réseaux sur la commune, des travaux à prévoir à plus ou moins long terme et leur coût. De même, les tests à la fumée ont permis d'identifier quelques logements qui doivent se mettre en conformité pour leur raccordement.

Un courrier sera prochainement adressé aux personnes concernées.

Communauté de communes Bresse et Saône :

Le 3 mars la commune a reçu le Conseil communautaire dont le principal sujet à l'ordre du jour était l'attribution de la délégation de service public pour l'exploitation, l'entretien et la maintenance de la plateforme de compostage de Feillens, à la société AWT SAS.

Comptes rendus de diverses réunions :

Le 26 février a eu lieu la réception de travaux du renouvellement du réseau d'eau potable de Nizerel.

Madame le Maire et Géraldine Malterre ont assisté à l'AG de Proximi'CAA le 4 mars. Le Bureau a été pour un part renouvelé. L'association compte 140 adhérents. 4 chauffeurs se relaient notamment pour des transports pour des rdv médicaux. Près de 652 déplacements ont été effectués en 2024.

Madame le Maire et Géraldine Malterre rendent compte de l'AG du don du sang du 7 mars. L'association de 12 bénévoles organise 4 collectes sur le secteur pontevallois dont une qui a eu lieu à Saint-Bénigne.

Le 7 mars, Philippe Vilard a participé à l'inauguration de la nouvelle bibliothèque à Bâgé le Chatel.

Le 8 mars, Philippe Vilard a assisté à l'AG de la Scène du 3 dont la commune a été partenaire cette année avec l'accueil de la pièce l'Effet barnum

Dans le cadre de la gestion de l'Espace Naturel Sensible « Val de Saône » par le Conservatoire d'Espaces Naturels Rhône-Alpes, Chantal Chatagnier et Gilles Fontaine ont participé à la réunion du comité de site le 13 mars qui a fait un bilan des actions menées et envisagées sur les 3 sites classés du secteur à Sermoyer, Boz et Saint-Bénigne.

Madame le Maire rend compte du conseil d'école qui s'est tenu le 13 mars.

Chantal Chatagnier et Géraldine Malterre ont assisté à la réunion du SBVR le 13 mars.

Le 14 mars, Madame le Maire, Christian Brouillard et Gilles Fontaine se sont réunis avec les agriculteurs de la commune afin d'échanger sur différents sujets.

Madame le Maire était présente, le 14 mars, à l'AG de 1,2,3 soleil.

Madame le Maire a participé le 18 mars à la réunion de la DAC à Pont de Vaux sur la thématique des addictions. Un CSAPA (centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie) a ouvert à Pont de Veyle.

Madame le Maire représentait la commune pour la cérémonie du 19 mars à Boz, organisée par la FNACA.

Informations diverses

Dans le cadre de la réforme de l'apostille et de la légalisation des actes publics, les communes doivent désigner des référents et transmettre leurs coordonnées au Conseil supérieur du notariat. Emily Unia et Stéphanie Bard sont désignées référents communaux.

Madame Le Maire informe qu'un arrêté d'interdiction de stationnement des gens du voyage sur le territoire de la commune en dehors des aires aménagées a été pris en date du 12 mars 2025.

Madame le Maire informe d'une demande de deux administrées relative à la sécurisation de la traversée de la RD933. Il leur a été indiqué qu'aucun aménagement n'était prévu à l'heure actuelle, que la limitation était indiquée à 70 km/h et que le marquage au sol allait être repris sur la passage piéton.

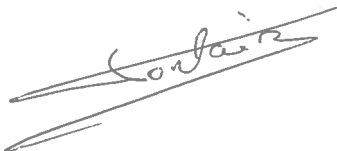
La bibliothèque accueillera Madame Michelle Nugon pour une dédicace de ses recueils de poésies le samedi 12 avril.

L'opération nettoyage de la commune s'est tenue le samedi 15 mars avec 7 participants.

Ce même jour, la commune accueillait pour un concert qu'elle proposait Les tambours de l'Odyssée et les Sauveteurs de Saint Laurent. Celui-ci a rencontré un vif succès avec près de 150 spectateurs.

Clôture de la séance à 20h35

Le secrétaire de séance, Gilles FONTAINE



Le Maire, Emily UNIA



